

**Procès verbal du Conseil d'École du jeudi 16 juin 2022****École maternelle Jean-Jaurès Pins-Justaret / Villate**Présents :**Enseignantes :** Mmes AUJEAU, EL KINANI, EYCHENNE, PONS, RAVALOMANDA, SAUGEON.**Mairie de Pins-Justaret :** Mme TARDIEU, Mme FAUR**Mairie de Villate :** M. GALÉA**Parents d'élèves :** Mmes FOURCADE, BIRE BAGUE et SENTUC.**ALAÉ :** Mme COFFESecrétaire de séance : Mme PONSAbsents excusés : Mme CHRISTOPHE Inspectrice de l'Éducation Nationale, le RASED et Mme ROUXEL.**ÉCOLE****Modalités des élections des parents d'élèves à la rentrée 2022.**

Pas de présentiel. Le vote dématérialisé est souhaité. Pour cela, il faut voter ce projet au conseil d'école. Le vote dématérialisé a de nombreux avantages : organisation plus simple, plus de votants et écologique.

Contre : 0

Pour : 13

Abstention : 0

A défaut de la mise en place du vote dématérialisé, les plis seront portés ou postés.

**Rentrée scolaire : Date. Livret accueil PS. Classes. Evaluations. Liaison GS/CP. APC. Effectifs. Nominations.**

*Rentrée des élèves : jeudi 1 septembre 2022*

La visite de la maternelle pour les futurs élèves de PS et la visite de l'élémentaire pour les futurs élèves de CP se dérouleront le samedi 25 juin 2022 à 10h.

Les nouveaux élèves MS et GS visitent l'école sur RDV courant juin.

Les maîtresses de GS1 et GS2 ont prévu une rencontre entre les élèves de GS et ceux de CP pendant le temps scolaire : immersion en classe de CP avec les maîtresses et les élèves de CP et rencontre sportive sur le thème des Olympiades GS/CP (ce projet sera dépendant des conditions météorologiques).

**Un livret d'accueil** a été envoyé par courriel à toutes les familles des futurs PS. Il s'adresse particulièrement aux élèves qui entrent à l'école pour la première fois mais il est également envoyé à tous les nouveaux inscrits.

Les modalités de rentrée 2022 seront transmises aux familles fin août par courriels.

Les PS feront leur rentrée jeudi 1 septembre à 10h00.

Les listes des classes seront affichées la veille de la rentrée elles seront également consultables sur le site APEPJV pour la maternelle et l'élémentaire. Les listes de classes sont réajustées en fonction des départs et arrivées durant l'été.

La constitution des classes se fait en concertation en conseil de cycle. Les classes de CP sont établies par les équipes pédagogiques de l'élémentaire et de la maternelle.

L'intérêt premier des élèves guide l'élaboration des classes ; l'hétérogénéité est de fait dans toutes les classes qu'elles soient de niveau simple ou multiple. Pour éviter des effectifs trop chargés et ainsi équilibrer le nombre d'élèves par classe, des classes à double niveau seront probablement constituées pour la rentrée 2022.

L'attribution des classes (professeurs) et la répartition des élèves se feront ultérieurement.

Suite aux trop nombreux dérangements des enseignants et élèves en classe pendant le déroulement des apprentissages, (hormis les sorties régulières à l'année pour soins : orthophonie, psychomotricité...) il sera dorénavant demandé aux familles de ramener ou de venir chercher leur enfant aux horaires de récréation.

Nous conserverons les 3 sorties de façon à garder la fluidité de la circulation. La pratique de badges pour les 3 classes sortant par la porte principale sera maintenue. Des informations plus précises seront données ultérieurement aux familles pour expliquer les modalités « entrées et sorties ».

**Réunion Parents / Professeurs** : D'un commun accord avec l'école élémentaire, les réunions Parents/ Professeurs seront échelonnées dans le temps (première quinzaine de septembre pour l'élémentaire et deuxième quinzaine pour la maternelle) pour permettre aux familles qui ont plusieurs enfants sur le groupe scolaire d'assister aux différentes réunions.

### Evaluations / liaison maternelle / élémentaire

Carnet de suivi cycle 1 / Synthèse des acquis scolaires de l'élève à l'issue de la dernière année de la scolarité à l'école maternelle (GS).

À l'école maternelle, deux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, et la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1 (GS).

**Le carnet de suivi** retrace l'évolution du parcours d'apprentissage de l'élève. Cet outil permet de rendre compte des progrès de l'élève tout au long du cycle 1. Il est renseigné par l'enseignant tout au long de l'année et présenté aux parents ou au responsable légal de l'élève deux fois dans l'année en MS et GS et en fin d'année scolaire pour les PS.

**La synthèse des acquis scolaires de l'élève** est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisés en situation ordinaire, tout au long du cycle 1, par l'équipe pédagogique. Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. Le document de synthèse des acquis scolaires renseigné par l'équipe pédagogique du cycle 1 est transmis à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en CP (1<sup>ère</sup> année du cycle 2), après avoir été communiqué et signé par les parents.

**Les évaluations en CP et CE1** : La maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves de l'école primaire est une priorité absolue. Dès le mois de septembre, pour aider les professeurs à faire progresser leurs élèves, tous les enfants scolarisés en CP bénéficient d'évaluations. Celles-ci fournissent aux professeurs des points de repère efficaces pour identifier les difficultés des élèves dès le début de l'année, les aider à les surmonter et les accompagner vers la réussite.

Ces évaluations de début d'année scolaire seront menées conjointement par les enseignantes de la maternelle et du CP pour rassurer les nouveaux élèves de CP et pour permettre la mise en place rapide des APC (Activités Complémentaires Pédagogiques) dès la première période.

**Les APC** proposées aux élèves des écoles maternelle et élémentaire, avec l'accord des responsables légaux, en sus des vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement, sont pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles, et assurer la maîtrise de la langue française et des mathématiques, base de tous les apprentissages. Les APC de la première période en CP seront menées conjointement par les enseignantes de la maternelle et du CP ; de même, les APC de la dernière période en GS seront pilotées par les enseignantes de GS et CP pour permettre aux futurs CP de faire connaissance avec les futures enseignantes de CP.

### Effectifs

(Pour mémoire : effectifs actuels : 46 PS + 63 MS + 53 GS = 162)

- Prévision d'effectifs pour la rentrée 2022 : 33 PS + 46 MS + 63 GS = **142**

Nb : 30 futurs PS se sont inscrits pour le moment, nous attendons encore que les naissances 2019 recensées à Pins-Justaret et Villate viennent s'inscrire. De nombreuses constructions sont en cours de réalisation sur les deux communes avec plusieurs lotissements.

**Nominations**

- Une nouvelle enseignante est nommée à la maternelle pour la rentrée (titulaire du poste) : Mme WAISLER Sophie
- 3 ATSEM sont nommés : Mmes Séverine ROCARD, Elodie CAMMAS et Célia LAURENS.
- Le jour de décharge de la direction (1/3 tps), les jours vaqués de Mme PONS (1/5 tps) et de Mme AUJEAU (1/5 tps) seront définis prochainement.

**Volontaires Service Civique** : Un appel a été lancé via les réseaux sociaux et le site du rectorat pour le recrutement de volontaires au service civique pour l'année scolaire 2022.2023 : leur mission sera de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.

**Sorties et spectacles pour l'année scolaire 2021.2022**

<b>Évènements : participations, spectacles, sorties...</b>	<b>Date</b>	<b>Orientations pédagogiques</b>	<b>Classes</b>
Médiathèque Pins-Justaret	D'octobre à juin	Mise en place d'une culture littéraire.	6 classes
Spectacles « T'es Miro ou quoi ? » « Les trois cheveux magiques » Théâtre des Prébambules Muret	Jeudi 18 novembre Vendredi 18 février	Mise en place d'une culture artistique	GS1 + GS2
Cinéma VEO Muret «Mush Mush et le petit monde de la forêt »	Mardi 7 décembre	Sensibilisation au respect de l'environnement	PS2 + PS/MS1 + PS/MS2 + MS
Spectacle conte musical écologique « Flocon, l'Ours Polaire qui n'aimait pas le Soleil. »	Vendredi 10 décembre	Sensibilisation à l'environnement	6 classes
Classes découvertes Poneys « Les écuries du Vernet »	Du mardi 30 mai au vendredi 03 juin	Education physique et sportive : Equitation : initiation à la pratique équestre et voltige / sensibilisation au milieu animal (Poney) et soins.	GS1 + GS2
La Clairière aux insectes	Jeudi 16 juin	Education à l'environnement et à la biodiversité	PS2 + PS/MS2
Le lac de la Thésauque	Lundi 20 juin	Découverte de l'écosystème du lac et initiation au Land'Art.	PS/MS1 + MS

La crise sanitaire offrant une accalmie, des projets communs Maternelle/élémentaire ont pu reprendre : décroisement sur le thème du jardinage MS/CE1, décroisement GS/CP. Dans le cadre du nouveau projet d'école 2022, des projets sont en cours de réflexion pour renforcer le lien Maternelle/ Élémentaire et mettre en place des axes communs qui seront définis ultérieurement.

Projet de mise en place d'ateliers de découverte du tennis de table pour les classes de GS et MS en collaboration avec le club PJVTT.

**Budget de la Coopérative 2021.2022 :**

Crédits de l'année	Dépenses de l'année
Dons Parents septembre 2021 : 2430 € Bénéfices divers : <i>Photos : 30 % des ventes, Sacs Initiatives ( 855 €)</i> Ventes produits sucrés/salés : 1347.40 € APEPJV (loterie) Subvention Mairie de Pins-Justaret 250 € pour les classes découvertes Subvention Mairie de Pins-Justaret aux associations OCCE Subvention Mairie de Villate aux associations OCCE	Adhésion à l'OCCE : 400 € Classes découvertes 2400 € Sortie « Clairière aux insectes » : 310 € Sortie Natur'o Lac au Lac de Thésauque : 230 € Spectacle « ARFOLIE » : 565 € Séances Cinéma, séances théâtre : 815.5 € Fonctionnement ( <i>décorations, galettes, confection d'objets pour les fêtes, cuisine, livres, jeux, abonnements, potager, projets classes...</i> ) Petit Investissement pour Classes

*Rappel : le coût des transports a été pris en charge par la municipalité.*

L'équipe enseignante remercie l'APEPJV et tous les parents qui ont contribué au financement des classes découvertes ainsi que la mairie de Pins-Justaret pour la subvention de 250 €.

Nous adressons nos remerciements à la Conseillère Pédagogique de Circonscription Mme Cathy NEXON pour son aide relative à la partie administrative du projet (Élaboration du cahier des charges, établissement d'une convention avec le centre équestre et agréments des parents encadrants). Nous remercions également les parents qui nous ont accompagnés pour leur disponibilité.

Pour l'année scolaire 2022.2023 les activités Natation et Classes de découvertes seront laissées à l'appréciation des enseignantes de GS.

**Budget 2022**

Serait-il possible d'avoir une subvention mairies pour les classes découvertes ? Il a été difficile de mener les actions de ventes sucrés/salés : concurrence avec les commerçants sur le marché, sollicitation à plusieurs reprises des parents pour confectionner les produits à vendre, mobilisation des enseignantes sur le temps hors école.

Les classes découvertes représentent une des actions du projet d'école 2018-2022 : Améliorer l'autonomie de l'enfant / Vivre un projet collectif. Cette action sera reconduite pour le prochain projet d'école qui sera élaboré en 2022-2023.

M. GALEA va relayer la demande auprès de la mairie de Villate. Mme TARDIEU invite l'équipe enseignante à formuler la demande avant le vote du budget primitif.

Le budget primitif 2022 fait apparaître des lignes comptables qui rendent difficile la gestion du budget pour les deux directeurs du groupe scolaire. Une réunion de présentation du fonctionnement comptable du budget aurait été souhaitable pour éviter les déséquilibres actuels entre les différentes lignes budgétaires.

Auparavant, les crédits « Noël » et « sport » nous permettaient d'équiper les classes en jeux, mais aussi de renouveler les véhicules, les engins de cour et les équipements de sport. Ces crédits sont désormais intégrés dans la ligne « budget fonctionnement » ce qui entraîne des contraintes d'achats puisque le matériel Sport comme les véhicules de cour sont désormais considérés comme de l'investissement.

Même si le budget total reste inchangé, les contraintes d'utilisation de ce budget nous complexifient la tâche et nous privent de certains achats. Par conséquent, nous aimerions une gestion plus souple et plus adaptée aux besoins d'une école maternelle.

Dorénavant, comment procéder pour réaménager les structures de jeux dans les deux cours ?

## PÉRISCOLAIRE

### Restauration scolaire :

Repas : service à table : Les séparations installées pendant la crise sanitaire Covid ont été maintenues pour réduire les nuisances sonores. Mme COFFE souhaiterait l'installation d'une cloison de séparation Maternelle/Elémentaire sachant néanmoins que de tels travaux sont onéreux.

En ce qui concerne le service de la soupe, des carafes sont utilisées comme contenant et la soupe est servie dans l'assiette de l'enfant. Les animatrices soulignent la réticence de nombreux enfants à accepter que le reste du repas soit servi dans l'assiette ayant contenu la soupe. Pour y remédier, les enfants apprennent à saucer leur assiette avec du pain.

### Repas : les quantités sont-elles suffisantes ?

Les enfants ne sont pas encore habitués aux repas sans viande ou avec substitut de viande et réclament le traditionnel morceau de viande dans l'assiette. La viande est souvent intégrée dans les plats, ce manque de visibilité de la part des enfants entraîne un sentiment « quantité insuffisante ».

Semaine du plan de prévention « Bucco-dentaire » : Mme COFFE concentre ses efforts sur la réorganisation des groupes d'enfants pendant le temps périscolaire. Elle souhaite marquer une distinction entre l'ALAE et l'École préférant ainsi laisser les projets à caractère pédagogique aux enseignantes. L'ALAE veut mettre l'accent sur les loisirs et privilégie les ateliers ludiques (ex : mise en place de valises de jeux (ludothèque mobile).

### Protocole COVID

- Port du masque pour les adultes lorsqu'ils sont cas contact ou à risque comme pour les enseignants.
- Lavage des mains régulier.

TAE : Pas de TAE l'année prochaine en raison du manque de locaux et de personnel.

Prêt d'un climatiseur par le Muretain Agglo : Mme COFFE est à la recherche des climatiseurs utilisés pendant les vacances d'été par le centre de loisirs. Un climatiseur lui sera livré prochainement. La gestion du conduit d'évacuation d'air chaud est une problématique.

Mme TARDIEU va étudier la faisabilité d'une installation d'un climatiseur de manière pérenne : réfectoire ? Salle de motricité ? Cette installation est nécessaire pendant les périodes de canicule et permettrait une solution de repli pendant les temps scolaire et périscolaire.

Des ventilateurs ont été livrés en urgence par les deux mairies pendant les journées caniculaires.

## MAIRIES

Sécurité : difficultés d'utilisation des trottoirs sur le chemin des Espérances.

Les travaux de construction du lotissement chemin des Espérances occasionnent des difficultés de circulation pour les piétons, les cyclistes et les voitures. A cela s'ajoute le manque de civisme des parents d'élèves qui se garent de manière anarchique. La mairie étudie le coût financier d'un busage des fossés pour permettre la création de places de parking ou la création d'emplacements de parking chaussée/trottoir. L'avenue de Toulouse sera limitée à 30 km/h.

Deux agents municipaux gèreront les entrées à 8h35 notamment le dépose minute.

**Travaux souhaités :**

Pour viser à l'amélioration des protocoles PPMS (mise à l'abri en cas de risques majeurs : tempête) et exercice incendie :  
Un exercice PPMS (risque majeur : tempête) a été réalisé le jeudi 12 mai 2022. Le compte rendu a été consigné sur le Portail Arena (Inspection Académique) et envoyé à l'Inspection Départementale de l'Education Nationale ainsi qu'aux deux mairies. Bilan : 7 portes et 1 fenêtre (atelier de la classe 7) sont dépourvues de volets roulants ou de rideaux occultants.

Un exercice Evacuation Incendie a été réalisé le jeudi 19 mai 2022. Bilan : Installer un relais pour que la sirène puisse être audible dans la cour de récréation + Vérifier et intervenir sur le module Boîte Incendie qui se met constamment en dérangement; les services techniques municipaux ont pris en charge le dossier et des études sont en cours pour changer le module incendie. Il serait souhaitable d'envisager un nouvel emplacement pour l'installation du nouveau module incendie (autre que le bureau de la direction maternelle) afin que les responsables des services périscolaires puissent y avoir accès hors temps scolaire. La buanderie serait l'emplacement le plus judicieux car c'est la pièce la plus fréquentée par les adultes de l'école.

Nouveaux locaux ALAE : La première phase des travaux a commencé avec le déménagement des « réserves » ALAE et école maternelle. La démolition des locaux de stockage est prévue pour le dernier trimestre 2022.

Installation d'une vitrine d'affichage à l'extérieur de l'école.

Actuellement, les documents affichés sur le panneau gris « panneaux élections » deviennent très rapidement illisibles à cause des intempéries et se collent difficilement car exposés au vent et à la pluie. Il serait souhaitable d'installer une vitrine d'affichage étanche aux abords de l'école. Les parents pourront avoir accès aux informations en dehors des heures d'ouverture de l'école de manière pérenne. Parallèlement le côté esthétique s'en trouvera rehaussé. Mme TARDIEU donne une suite favorable à la demande.

Aménagement du circuit d'accès portail / bâtiment

Est-il possible de remplacer les barrières Vauban, dans l'enceinte de l'école pour des raisons esthétiques ?  
Le projet est à l'étude.

**Association des Parents d'Élèves / site consultable sur : [www.apepJV.fr](http://www.apepJV.fr)**

**Actions et bilan de l'année 2021/2022**

Vente de chocolats : 600 € : projet reconduit l'an prochain.

Tombola : un gros succès : projet reconduit l'an prochain ou sous forme d'un loto.

Ventes sucrés/ salés avec les enseignantes de l'école : 1347.40 € de bénéfice (Merci à la municipalité qui a permis à l'APEPJV la gratuité de l'emplacement sur le marché).

Projets 2022.2023 : vente de bulbes et Vide ta chambre.

La séance est levée à : 20h30

La directrice de l'École

Mme Naïma EL KINANI



La secrétaire de séance

Mme PONS Carole

